



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 05 juillet 2023

Sécurité : la préfète interdit l'achat, la vente, la cession, l'utilisation, le port et le transport des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques

En raison des risques d'incendie volontaire élevés, Josiane Chevalier, préfète du Bas-Rhin a pris les mesures suivantes sur l'ensemble du département :

- interdiction de l'achat, de la vente et de la cession des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques
- interdiction de l'utilisation, du port et du transport des artifices de divertissement et articles pyrotechniques
- interdiction du transport et de la distribution de carburant dont le gaz inflammable dans des conteneurs individuels ainsi que de leur transport par des particuliers
- interdiction du port et du transport par des particuliers, sans motif légitime, de conteneurs individuels, de substances ou de mélanges dangereux, inflammables ou corrosifs tels que l'essence, le pétrole, le gaz, l'alcool à brûler, la térébenthine ou les solvants

Ces mesures s'appliquent à compter du mercredi 5 juillet 2023 à 12h00 jusqu'au samedi 15 juillet 2023 à 06h00.

L'interdiction de la vente et de la mise en œuvre d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques ne concerne pas les usages par les professionnels.

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)